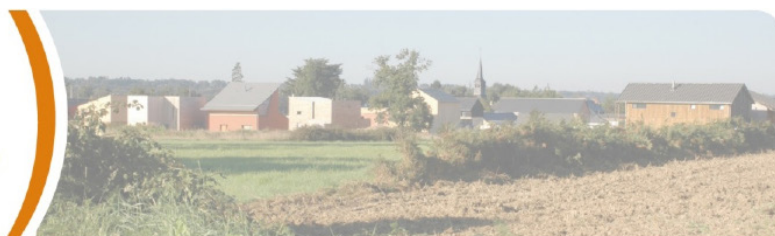


Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Plérin (22)

Renaturation et perméabilité pour la cour de l'école du Grand Léjon

La ville souhaite renaturer ses cours d'école pour les ouvrir sur des îlots de verdure, rafraîchissants et agréables à vivre ; une manière de lutter contre les effets déjà visibles du dérèglement climatique. Exemple de la cour de l'école du Grand Léjon.

Plérin, ville de 15000 habitants, dispose de quatre écoles publiques accueillant plus de 700 écoliers. La plus petite d'entre elles, situé au Légué (port de Plérin), accueille 120 écoliers sur six classes. Sa cour constituait un immense espace de 1700 m² recouvert de bitume noir, entouré de bâtiments, des jeux à l'écart, et un arbre.

Durant l'été 2023, la cour subit d'importants travaux qui vont se poursuivre tout au long de l'année en s'appuyant sur le vécu de ses usagers : enfants, enseignants, animateurs périscolaires, personnel d'entretien. Il s'agit donc d'un projet imaginé par les enfants, traduit techniquement par le bureau d'études de la ville et mis en œuvre en alliant les compétences de la régie et des prestataires privés.

➤ La cour idéale imaginée par les écoliers

Le projet est lancé en 2022 avec la volonté de répondre aux attentes de celles et ceux qui fréquentent l'école du Grand Léjon quotidiennement ; non seulement les enseignants, les animateurs périscolaires mais aussi les agents de service, ainsi que les parents présents au conseil d'école. Un groupe de travail s'est mis en place, il s'est réuni à de nombreuses reprises.

Les écoliers du Grand Léjon ont également participé à la réflexion. « Tout au long de l'année, ils ont travaillé en classe pour imaginer leur cour idéale » raconte Hervé Bonnamy, le directeur de l'école.



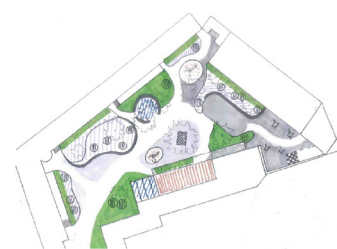
Les différentes couleurs de revêtement permettent de matérialiser des espaces de jeux de la cour

« Ensuite les délégués de classe se réunissaient pour échanger, confronter les idées. Peu à peu, le projet a évolué et pris forme ». Les écoliers en ont même fait des dessins. L'un d'entre eux a servi de modèle aux plans réalisés par le bureau d'études technique de la mairie avec le service des espaces verts.

➤ Un revêtement poreux aux teintes claires

« Notre cour était très goudronnée et très exposée au soleil. Ce qui la rendait parfois invivable, notamment en juin » se souvient Hervé Bonnamy. L'objectif était de diminuer la température de la cour, améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves à l'école. Le goudron noir a disparu. Un revê-

Le plan réalisé par les élèves



« L'objectif était de traduire techniquement le projet des enfants. Nous avons conçu le projet en interne, dans une collaboration entre le bureau d'études interne et le service espaces verts ». Ludivine Croenne, directrice générale des services techniques ■

tement de sol perméable l'a remplacé. « Ce type de revêtement se développe de plus en plus et les retours d'usage viennent rassurer les plus frileux : il est adapté aux cours d'école, aux voies douces, aux zones piétonnes et aux accès PMR » complète Ludivine Croenne, directrice générale des services techniques.

Ici, la société Colas a mis en œuvre son revêtement en sus des travaux de terrassement dans un laps de temps très court : entre la fête du Grand Léjon du début de l'été et la rentrée des classes ; d'autant plus que le revêtement nécessitait une maturation de trois semaines avant de pouvoir être foulé.

L'ensemble a l'allure d'un patchwork de teintes claires (sable, beige, saumon) qui permettent d'identifier différents espaces dédiés au sport, à la détente ou aux jeux : le plateau sportif à l'est de la cour, les deux espaces de jeux, le coin lecture et expression libre, ou encore le mini-amphithéâtre pour faire classe dehors.

➤ Une infiltration des eaux pluviales

Le tout est agrémenté de larges espaces végétalisés : des plate-

“ Un projet de renaturation voulu par la mairie et imaginé avec les élèves et la communauté éducative. ”



Pascal Laporte, adjoint

bandes, de grands parterres, ainsi que des noues végétalisées le long des bâtiments. Cet environnement est propice aux activités ludiques mais aussi pédagogiques.

Cependant, la principale vocation des noues est de réguler les eaux pluviales. Les gouttières ont été déconnectées du réseau des eaux pluviales et l'eau de pluie vient désormais rejoindre les noues pour une infiltration lente. De quoi éviter les ruissellements fréquents lors des périodes pluvieuses, la formation de flaques dans la cour voire sous le préau et s'engager encore davantage en faveur d'une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), politique pour laquelle la commune souhaite œuvrer dans tous ses projets structurants.

➤ Les aménagements

Les plantations sont réalisées à la Toussaint suivante, certaines avec les enfants. Une pergola est montée dans le prolongement de la salle d'activités. Le mobilier est également mis en place : structures de jeux, bancs, ou encore cabanes. Enfin, l'aménagement des différents espaces se finalisent, en particulier le mini-amphithéâtre ou le coin d'expression libre. Sans oublier le carré où sera planté un arbre appelé à devenir l'emblème de l'école.

« L'année scolaire qui commence va être mise à profit pour poursuivre la réflexion, avec les enseignants, les équipes d'animation périscolaire, ainsi que les enfants et leurs parents. Il faut d'abord laisser le temps aux uns et aux autres de découvrir ce nouvel environnement et se l'approprier » indique Géraldine Perrier, l'adjointe au maire en charge des politiques éducatives.

« La Ville a vraiment respecté ce qu'avaient imaginé les élèves. » Hervé Bonnamy, directeur de l'école.

➤ Coûts

Opération estimée à 342K€ HT hors mobiliers, aménagements des espaces (pergolas, voile, jeux).

Dépenses :

- Revêtement et terrassement (COLAS) : 260 k€ TTC
- Interventions techniques (déconnexions, aménagements divers, mobiliers...) : non déterminé
- Autres travaux réalisés en régie

Financements :

- Agence de l'Eau pour la mise en œuvre de la GIEP - 70% des dépenses éligibles (220K€).
- Fonds vert « Renaturation des villes et villages » - 50 % des dépenses éligibles (53K€). ■



Du mobilier simple, comme ce banc naturel, vient parfaire l'aménagement de la cour renaturée

CONTACT :

Pascal Laporte, adjoint à l'urbanisme et au DD : plaporte@ville-plerin.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • octobre 2023

